

Bienvenus dans *L'itinéraire enchanté des Trenet, entre gare et Basse*,
réalisé en hommage à Claudius, Lucien, Louis et Charles, à l'occasion du centenaire de la mort de
Claudius, architecte et des 111 ans de la naissance de Charles

[Cliquez ici](#) pour consulter l'itinéraire enchanté des Trenet

Hôtel privé Julia-Montagne

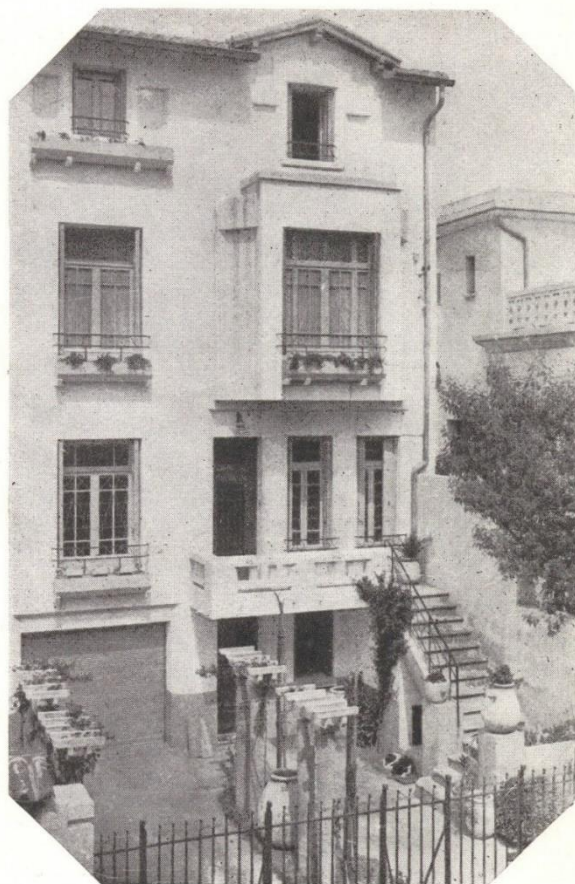
22 rue du 14 Juillet

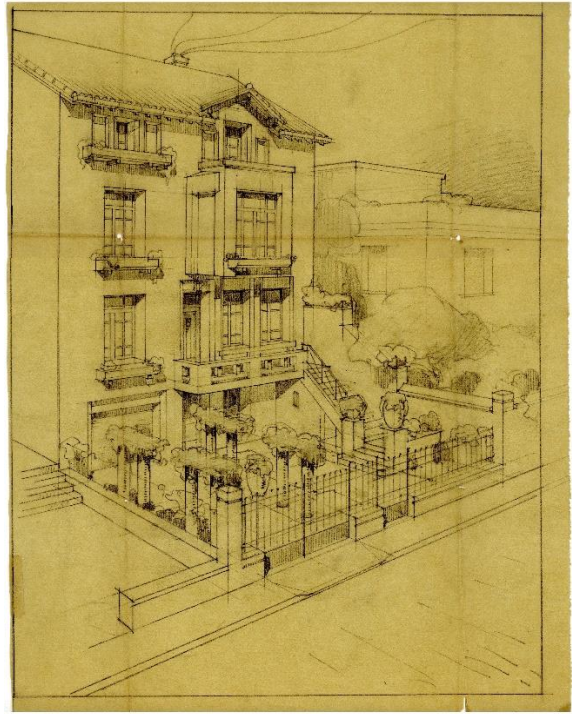
Cet hôtel privé a été édifié par Henri Julia à la fin des années 1920. Les croquis en couleur réalisés par Claudius Trenet rappellent notamment ceux de la maison de l'Américaine, boulevard Wilson.

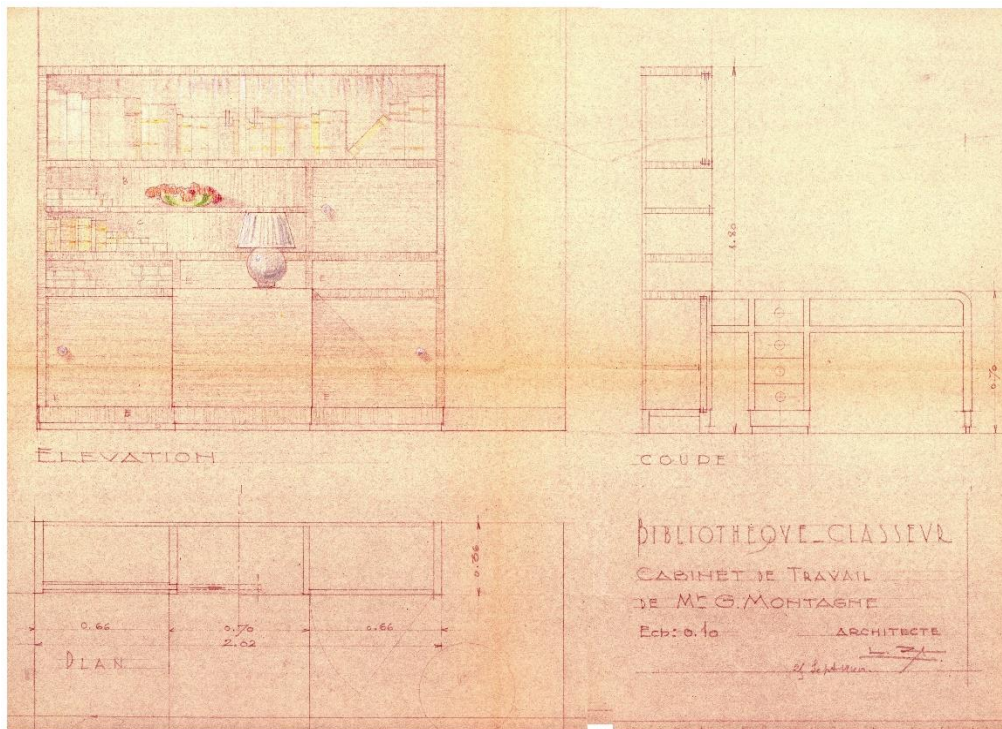
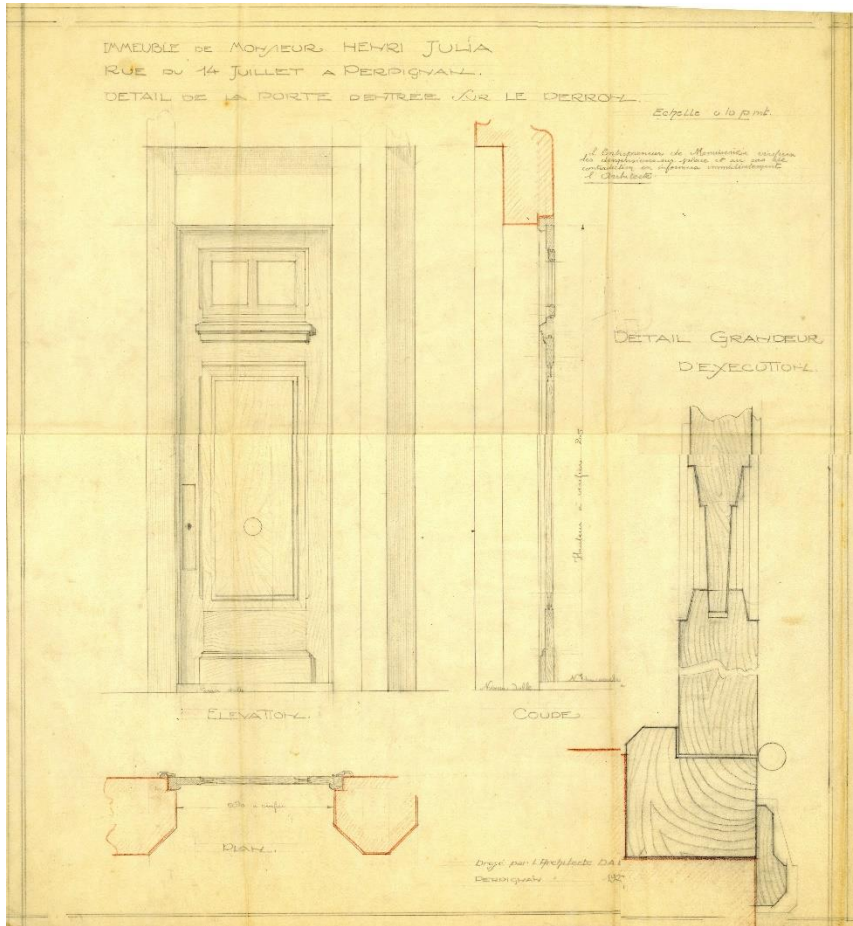
Louis Trenet, qui a continué ce chantier, a confié la réalisation des vitraux des fenêtres à la vieille maison bordelaise G.-P. Dagrant, fondée en 1864. L'influence de l'art nouveau y est encore présente.

Gabriel Montagne, négociant, achève la construction en 1932 par la réalisation du décor et des carrelages du 1^{er} étage. En 1940, il demande à Louis Trenet de concevoir un cabinet de travail (bibliothèque classeur). L'architecte s'occupe aussi de la réfection des carrelages du salon et de la salle des repas. L'année suivante, il réalise un agrandissement de la cuisine.

(Archives municipales Camille Fourquet, 5S1/49 et 5S1/183)







**MANUFACTURE DE CARRELAGES
ET MOSAIQUES DES PYRENEES**

24, Route d'Espagne
S.A.R.L. CAPITAL 770 000 FR.

Perpignan, le 2 Août 1940

Monsieur Louis TRENET

architecte

14 rue du Docteur Rives

Perpignan

Monsieur,

Nous sommes très heureux de vous informer que Monsieur Montagné nous a commandé le carrelage du Salon et de la Salle des repas de son immeuble, à exécuter conformément à votre maquette et à notre devis du 31 écoulé.

Veillez noter que pour être agréable à votre client nous avons accepté de ramener le prix initial à frs 220,-- le mètre carré, pour le carrelage,

Nous allons procéder comme convenu au collage des échantillons que nous vous soumettrons dès que possible.

Avec nos remerciements, veuillez agréer Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

M. L'Up des Céramiques
M. L'Up des Céramiques

CARRELAGES

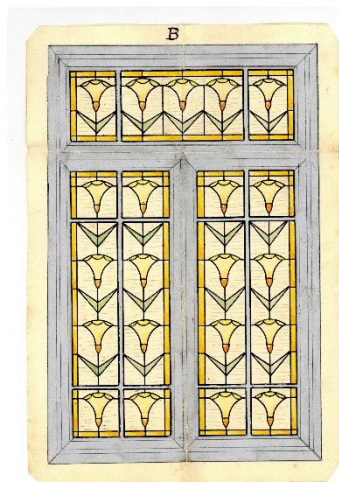
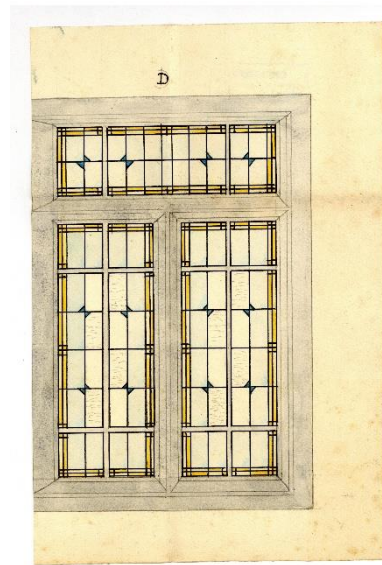
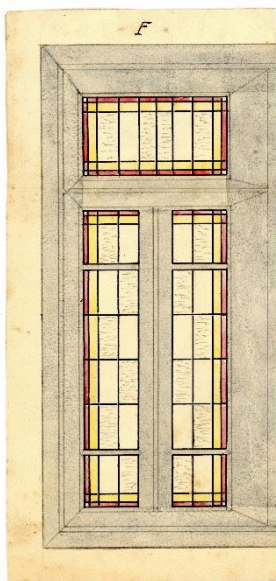
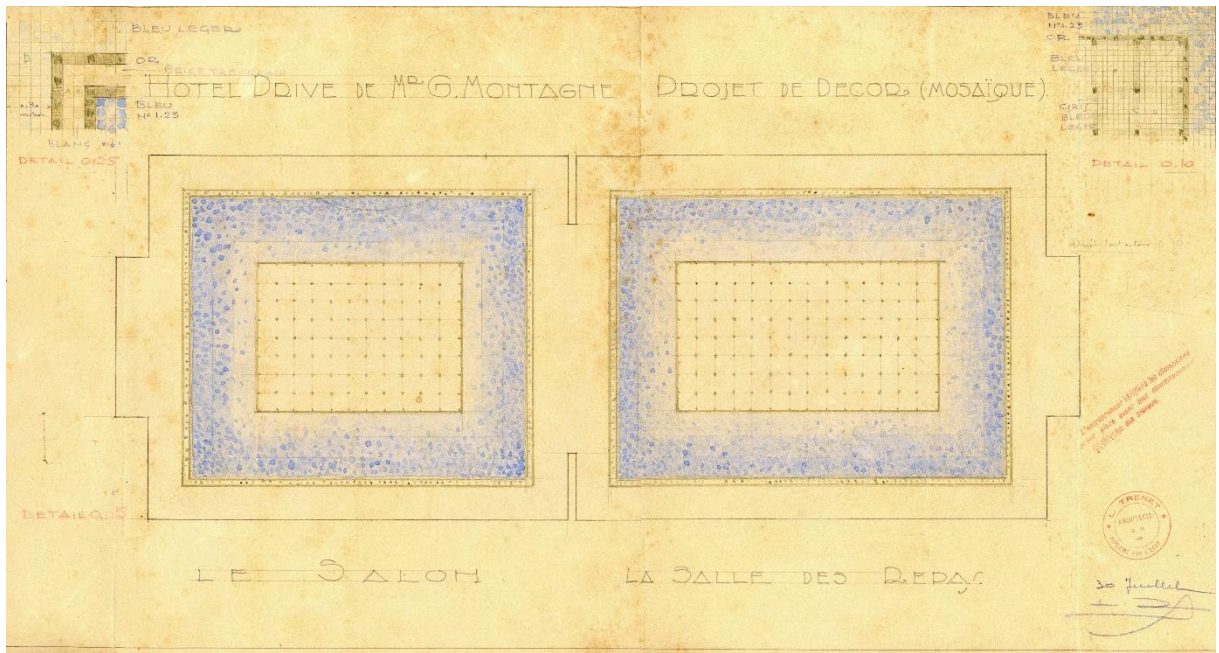
**MOSAÏQUE
CIMENT
FAÏENCE
GRÈS**

TEL. 11.14

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : MOSAPY

R. C. 9854





PROPRIETE de MONSIEUR H. JULIA

RUE du 14 JUILLET , à

PERPIGNAN.

CONSTRUCTION d'un PETIT HOTEL PARTICULIER . -

MARCHE A FORFAIT

ENTRE LES SOUSSIGNES

Monsieur H. JULIA, demeurant à PERPIGNAN, d'une part,

Et Monsieur BAILLOEUL Frères , Entrepreneurs de Maçonnerie
demeurant à PERPIGNAN, d'autre part,

A ETE DIT et ARRETE ce QUI SUIIT:

Monsieurs BAILLOEUL Frères, Entrepreneurs de maçonnerie s'engagent tant en leur nom personnel qu'en celui de leur représentants ou héritiers, envers Monsieur JULIA qui l'accepte, a faire tous les travaux de leur profession pour les constructions que le dit Mr. H. JULIA projette de faire à PERPIGNAN, Rue du 14 Juillet d'après les plans, coupe et élévation, devis estimatif et cahier des charges dressés par Monsieur TRENET, Architecte, demeurant à PERPIGNAN, qui reste chargé de la conduite et de la surveillance des travaux, le tout aux clauses et conditions suivantes expresses et de rigueur, que lesdit entrepreneurs déclarent parfaitement connaître.

1° - Les entrepreneurs fourniront pour les dits travaux tous les matériaux de leur profession qui seront nécessaires, de premier choix, ils les mettront en oeuvre et les emploieront suivant toutes les règles de l' Art et de la bonne construction, en se conformant aux prescriptions journalières de l' Architecte ou à celles de son représentant.

2° - Les entrepreneurs demeureront responsables de toutes les malfaçons ou infériorités d'exécution, ainsi que de tous les dégats ou dommages qui pourront é-